



ASSEMBLEE GENERALE

26 janvier 2024

Salle Lepesqueux – Margon – Arcisses

Compte-rendu

Nombre d'adhérents à jour de leur cotisation à l'ouverture de l'Assemblée générale : 207

Nombre d'émargements : 116

Le Président ouvre l'assemblée générale à 16h45 par des paroles de bienvenue aux adhérents participant à la réunion. Il remercie les personnalités présentes : Monsieur Stéphane Courpotin, maire d'Arcisses, Monsieur Harold Huwart, maire de Nogent-le-Rotrou accompagné de messieurs Jannick Ribault, adjoint, et Alain Vergnol, chargés des Sports de la commune de Nogent-le-Rotrou.

Le Président, Guy Bidault, présente succinctement l'ordre du jour de cette assemblée générale en précisant que cette année elle revêt une importance particulière du fait du renouvellement statutaire de l'association. Le vote viendra clôturer la réunion avant la dégustation de la Galette des Rois.

Le Président présente ensuite le bilan moral de l'association et son bilan d'activités.

➤ **Rapport moral :**

« Je commence par m'adresser aux 19 animateurs, aux 16 baliseurs, aux membres du bureau, et tous les bénévoles qui nous permettent d'organiser toutes nos manifestations, réalisées et à venir, pour leur dire simplement bravo et merci nous devons vous applaudir pour votre disponibilité.

Je voudrais aujourd'hui que nous ayons une pensée amicale pour France Deleporte qui, la semaine dernière au cours d'une reconnaissance, a fait une mauvaise chute et se trouve temporairement handicapée par une fracture. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Cette année 5 adhérents ont rejoint le groupe d'animateurs pour assurer nos randonnées hebdomadaires, mensuelles à ce jour le groupe comporte 19 animateurs.

Une réunion des animateurs fut organisée le 7 novembre afin de faire un bilan et d'informer nos nouveaux animateurs : Martine JEAN, Françoise PRATS, Bernard DU MOULIN, Didier BRULE, Christian SAUVAGE.

Six adhérents ont effectué la formation au balisage de la FFRP. Aujourd'hui dans le département d'Eure-et-Loir nous comptons 16 baliseurs des Sentiers du Perche sur les 97 du CDRP 28. Nous avons une région percheronne riche en chemins de randonnée donc l'entretien du balisage est nécessaire.

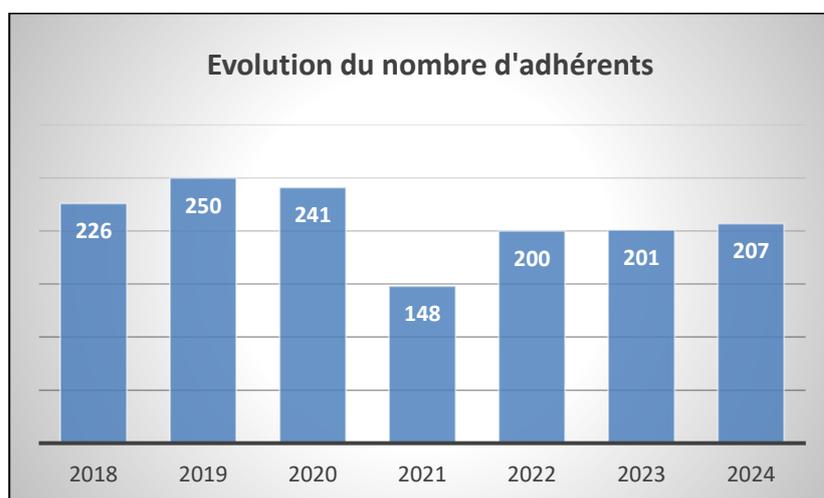
Nous avons organisé 6 randonnées hebdomadaires en 2023, puis nos randonnées mensuelles ouvertes à tous, qui se sont tenues le dernier dimanche de chaque mois (janvier, février, mars, avril, mai, juin, juillet, octobre, novembre). Notre randonnée annuelle fut un succès avec la participation de 350 marcheurs qui ont découvert les nouveaux parcours empruntant le canal d'Arcisses. Nous avons aussi accueilli un groupe de « Compostelle 28 » pour une randonnée pique-nique organisée à la Chapelle-Montligeon.

Nous devons continuer nos activités pour cela nous avons toujours besoin de **nouveaux animateurs** pour :

**ANIMER, ACCOMPAGNER NOS RANDONNEES
PREPARER L'AVENIR et MAINTENIR NOTRE PRESTATION**

Nous nous félicitons aussi de la **mobilisation importante des bénévoles** pour participer aux tâches induites par l'organisation des manifestations ponctuelles (randonnée d'octobre, barbecue, Beaujolais, repas annuel...). C'est le signe de la richesse et de la convivialité de notre vie associative.

Merci aux **172 adhérents** qui nous sont restés fidèles. Et aux **35 nouvelles adhésions**, nous leurs souhaitons la bienvenue.



	Licences hommes	femmes
	207	130
renouvellement de licence	172	
Nouvelles licences	35	

Saison 2023/2024				Ville		Nbre
du 01/09/2023 au 20/01/2024				Ville		Nbre
Age	Femmes	Hommes	Total			
10-19 ans		1	1	0,5%	Nogent le Rotrou (28)	102
20-29 ans	2		2	1,0%	Margon Arcisses (28)	19
40-49 ans					La Rouge (61)	2
50-59 ans	12	5	17	8,2%	Authon du perche (28)	11
60-69 ans	60	26	86	41,5%	Berd'huis (61)	7
70-79 ans	55	40	95	45,9%	St Jean Pierre fixte (28)	6
80-89 ans	1	5	6	2,9%	Soizé (28)	7
Total	130	77	207		Verrières (61)	2
	62,8%	37,2%			Argenvilliers	1
					Arcisses Coudreceau (28)	1
					Trizay Coutretot saint Serge (28)	5
					Bellême (61)	1
					Dancé (61)	3
					Bretoncelles (61)	1
					La Bazoches Gouet (28)	3
					Charbonnières (28)	1
					La Loupe (28)	3
					Condé sur huisne (61)	1
					Le Theil - val au perche (61)	3
					La Ferte Bernard (72)	1
					St Victor de Buthon (28)	3
					Lhermitière (61)	1
					Souancé au Perche (28)	3
					St Aignan sur Erre (61)	1
					Belhomert (28)	2
					St Denis d'Authou (28)	1
					Blandainville (28)	2
					St Pierre la Bruyere (61)	1
					Cherreau (72)	2
					Vichères (28)	1

Rejoignez nous nous devons préparer l'avenir et notre succession.

Je voudrais , pour terminer que nous ayons une pensée pour ceux qui nous ont quittés cette année : Joël, Jean Claude, Pierre, Jean-Pierre. »

Le Président invite les adhérents présents à l’approbation de ce rapport moral. Le vote a lieu à main levée. Il n’y a ni abstention, ni opposition. **Le rapport moral est approuvé à l’unanimité.**

➤ **Rapport d’activités :**

Il faut commencer par les activités principales de notre association, à savoir **les randonnées hebdomadaires.**

Sorties hebdomadaires en 2023	
du 04-01-2023 au 29/12/2023	
nombre de km parcourus	> 3000
nombre de personnes	4680
nombre de sorties	315
nombre de circuits différents (environ)	59
nbre d'accompagnateurs	16

Nous avons déjà souligné que toutes nos randonnées sont préparées et accompagnées bénévolement par des animateurs agréés par les Sentiers du Perche. En 2023 ils ont été 16 à se relayer chaque semaine : France Deleporte, Valérie Ferrero, Martine Jean, Catherine Vallée, Guy Bidault, Didier Brulé, Daniel Catois, Xavier Dippe, Jean-Pierre Deleporte, Serge Dufour, Gérard Durand, Bernard Dumoulin, Claude Febvay, Patrick Mouron, Jean-Marie Renard et Daniel Riverain.

Il faut aussi donner le bilan des **sorties du dimanche**. Rappelons que nous avons créé cette activité pour répondre à une demande importante exprimée notamment lors de la Journée des Associations qui est organisée par la Ville de Nogent-le-Rotrou. Ces randonnées ont lieu le dernier dimanche de chaque mois, sauf en août, septembre, et décembre. Elles sont ouvertes à tous, adhérents ou non, préparées et encadrées par un animateur des Sentiers du Perche. Le public concerné est souvent jeune, encore actif, et il s’agit pour notre association d’inciter ces marcheurs à nous rejoindre.

Sorties du dimanche en 2023		
kilomètres parcourus	96	
Participants	194	
Adhérents SdP	62	32%
Extérieurs	132	68%
nbre circuits différents	8	

A ces randonnées permanentes il faut ajouter les **manifestations ponctuelles**. Certaines sont initiées par les Sentiers du Perche, d’autres sont réalisées en collaboration avec

d'autres associations, et parfois nous nous associons à des collectivités, ou d'autres associations.

Date	Objet	Lieu	Organisateur et Partenaires	Participants
27/01/2023	Assemblée Générale Galette des Rois	Salle des Fêtes Margon	Sentiers du Perche	122
22/04/2023	Rando ornithologique	Etang de la Borde	UTL – Sentiers du Perche Jean-Paul Pauly (PNR Perche)	
07/05/2023	Randonnée patrimoniale	La Chapelle-des-Noyers / La Ferrière	Amis du Perche /UTL / Sentiers du Perche Florence Lepargneur-Champagné (Musée de Ste Gauburge)	
11/05/2023	Randonnée et Barbecue	Etang de la Borde	Sentiers du Perche	108
13/05/2023	RANDO 61	Rémalard	CG-61 / CdC Cœur du Perche / PNR du Perche	
24/05/2023	Randonnée – Pique-nique	La Chapelle-Montligeon	Sentiers du Perche / Compostelle 28	
03/06/2023	Sport en Ville	Nogent-le-Rotrou	Mairie de Nogent-le-Rotrou	12 + 33
08/06/2023	Sortie annuelle	Sainte-Suzanne (53)	Sentiers du Perche	56
12/06/2023	Fête du Bâti du Perche	Manoir de Courboyer	Organisé par PNR du Perche	23
08/07/2023	Inauguration GR35	Thiron-Gardais	Organisé par le CRDP 28	22
10/09/2023	Journée des associations	Nogent-le-Rotrou	Mairie de Nogent-le-Rotrou	bureau
13-14-15/ 09/2023	Formation au balisage	Margon	Organisé par le CRDP-28	5
01/10/2023	Randonnée annuelle	Arcisses-Margon	Sentiers du Perche	350
16/11/2023	Rando du Beaujolais nouveau	Halle de Margon	Sentiers du Perche	92 / 42
03/12/2023	Téléthon	Etang de la Borde	Comité des Fêtes de Margon	
9/12/2023	Soirée dansante	Salle des fêtes de Margon	Sentiers du Perche	97

Le Président invite les adhérents présents à l'approbation de ce rapport d'activité. Le vote a lieu à main levée. Il n'y a ni abstention, ni opposition. **Le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité.**

Soumis au vote le rapport moral et le rapport d'activités sont approuvés à l'unanimité.

➤ Bilan financier :

Le Président invite Xavier Dippe, Trésorier de l'association des Sentiers du Perche à présenter le bilan financier de l'exercice 2023.

26 janvier 2024 - AG 2023

les comptes des SdP sont gérés par 2 comptes

Livret "Association"		Compte courant	
Solde au 1er janvier 2023	2.340,96 €	Solde au 1er janvier 2023	9.154,52 €
Intérêts 2023	68,28 €	Mvts 2023	607,00 €
Solde au 31 décembre 2023	2.409,24 €	Solde au 31 décembre 2023	9.761,52 €

Global	
Solde au 1er janvier 2023	11.495,48 €
Mvts 2023	675,28 €
Solde au 31 décembre 2023	12.170,76 €

26 janvier 2024 - AG 2023

Compte de résultat		
	recette	dépense
Solde au 1er janvier 2023	11.495,48	
Licences - Cotisation Adhnts / Privt FFRP	7.001,00	-5.913,90
Subvention CDRP28	400,00	
Subvention des communes	950,00	
Communication		-372,74
Festivités (Beaujolais, Repas, Voyages, Galette)		-1.608,42
Rando Picnic (à la Chapelle Montligeon)		-52,39
21 ème Randonnée	1.007,71	
Fournitures		-222,45
Informatique (Site, nom de domaine, ..)		-95,00
Formation		-60,00
Equipement (Gilets, Pharmacie, Fichets)		-426,81
Intérêts livret	68,28	
Total	9.426,99	-8.751,71
Solde au 31 décembre 2023	12.170,76	
	Exèdent	675,28

Détails des comptes

22 éme rando du 1 octobre 2023		
	Recettes	Dépenses
Inscriptions - 350 participants	3.012,00	
Boulangerie		225,00
Alimentation (intermarché)		983,71
La cave du Perche		55,68
Cidre		50,00
Ventes de Gobelets	22,00	
Matériel		30,85
Papeterie		359,13
Equipement		88,32
Communication		17,30
Rbt Km Bénévoles		216,30
		1.007,71

Licences			
		Recettes	Dépenses
Saison 2022/2023	Adhésions	276,00	
	Prélèvement FFRP		252,00
Saison 2023/2024	Adhésions	6.725,00	
	Prélèvement FFRP		5.661,90
		7.001,00	5.913,90
			1.087,10

Subventions des communes		
	Recettes	Dépenses
Subvention Nogent le Rotrou	400,00	
Subvention Mairie Arcisses	550,00	
	950,00	

Festivités			
		Recettes	Dépenses
27 janvier 2023	AG 2022(Galette)		-482,86
11 mai 2023	Barbecue		-371,51
8 juin 2023	Ste Suzanne	279,27	
9 décembre 2023	Soirée Annuelle		-932,01
16 novembre 2023	Beaujolais		-101,31
			-1.608,42

Communication		
	Recettes	Dépenses
Dépliant Agenda		127,19
Etrennes Secrétaire Margon		26,50
Pot Reconnaissance Canal d'arcisses		15,40
Frais représentation (Obsèques)		39,50
Papeterie		22,00
Stickers		142,15
		-372,74

Rando Pique-nique : Chapelle Montligeon (59 participants)			
		Recettes	Dépenses
	Gâteaux pour apéro		16,57
	Boisson pour apéro Rando pique nique		35,82
			-52,39

Fournitures		
	Recettes	Dépenses
Cartouche Encre		211,02
Papeterie		11,43
		-222,45

Formation		
	Recettes	Dépenses
Formation Secours 1er soins		60,00
		-60,00

Equipement		
	Recettes	Dépenses
25 Gilets de sécurité		200,70
Mise à jour des trousses à pharmacie		168,75
Achat de 3 pichets Isothermes		57,36
		-426,81

Le Président félicite Xavier Dippe pour la qualité de son travail de Trésorier et il invite les adhérents présents à l'approbation de ce rapport financier de l'exercice 2023. Le vote a lieu a main levée. Il n'y a ni abstention, ni opposition. **Le rapport financier de l'exercice 2023 est approuvé à l'unanimité.**

➤ **Projets 2024 :**

❖ **7 randonnées par semaine :**

Suite à quelques difficultés le bureau des Sentiers du Perche a considéré qu'il fallait perpétuer l'existence d'un groupe « sportif » (👉👉👉👉) soit des parcours d'environ 14km à une allure de 5,5km/h avec de courtes pauses. Il a donc été décidé de créer le lundi un 2^e groupe (👉👉👉) avec des parcours d'environ 14km à une allure de 4,5km avec des pauses conséquentes). Ce 2^e groupe du lundi sera encadré principalement par Bernard Du Moulin qui s'est proposé.

❖ **Les randonnées mensuelles :**

9 sont programmées. Les dates, publiées dans la presse locale, seront actualisées sur le dépliant des Sentiers du Perche, et sont disponibles sur l'agenda 2024 du CDRP-28.

❖ **Samedi 17 février : Rando nocturne :** à l'initiative de l'Office du Tourisme de Nogent-le-Rotrou, nous proposons une randonnée nocturne autour du Plan d'eau de la Borde.

❖ **Mercredi 15 mai Journée Randonnée avec Angers :** à la demande d'un groupe de marcheurs d'Angers, Guy Bidault a proposé d'encadrer une boucle de 20,5 km à partir de la gare de Nogent-le-Rotrou permettant de découvrir le Perche. Cette randonnée dure toute la journée avec pique-nique sorti du sac.

❖ **Jeudi 16 mai Barbecue** du printemps à l'étang de la Borde.

❖ **25 mai Rando 61 :** les Sentiers du Perche s'associent à cette manifestation organisée par le département de l'Orne, la CdC Cœur du Perche et le PNR du Perche. Cette année le rassemblement est prévu à Condé-sur-Huisne et les Sentiers du Perche proposent une initiative originale avec une randonnée de la Gare de Nogent-le-Rotrou à Condé-sur-Huisne (environ 9km) et retour en train.

❖ **Jeudi 30 mai : Sortie annuelle à Saumur avec visite du Cadre Noir.** Evelyne Surin et Jean Chauvin ont concocté un programme avec un départ très matinal en car de Nogent-le-Rotrou pour visiter le Cadre Noir de Saumur (à 9h30) et assister à la démonstration équestre (à 11h). Le pique-nique (avec l'apéro des Sentiers) précèdera une randonnée d'environ 8,5km autour du village de Rou-Marson. Et retour à Nogent-le-Rotrou vers 20h30. Le nombre de place est limité à 56 personnes. Le prix est fixé à 50€ par adhérent (et 55€ pour les éventuels non-adhérents) en fonction du coût du transport et des entrées au Cadre Noir. Les inscriptions seront lancées en mars.

❖ **Samedi 1^{er} juin « Sport en Ville »** Comme tous les ans les Sentiers du Perche s'associent à cette manifestation en organisant une (ou plusieurs) randonnées dans et autour de Nogent.

❖ **Dimanche 1^{er} septembre : Forum des associations.**

❖ **Dimanche 6 octobre 2024 « Randonnée d'Octobre ».** Compte-tenu des festivités prévues par la mairie de Nogent-le-Rotrou pour célébrer les 80 ans de la Libération les Sentiers du Perche envisagent d'organiser une «Randonnée des Maquisards » qui

partant du maquis de Plainville convergerait sur Nogent. C'est un projet qui pourrait s'inscrire dans le cadre de la Randonnée d'Octobre, mais dont les modalités restent à définir précisément.

- ❖ **Jeudi 21 novembre : randonnée « Beaujolais nouveau ».** Elle aura lieu à Coudreceau.
- ❖ **Dimanche 1^{er} décembre :Téléthon à Margon.**
- ❖ **Samedi 7 décembre : Soirée dansante.**

Par ailleurs, et en fonction de l'avancée des travaux (cf. ci-dessous l'intervention de M. le Maire de Nogent-le-Rotrou), les Sentiers du Perche souhaite participer très activement à la promotion du **Canal d'Arcisses**. C'est un projet qui est suspendu à certains aléas et qui nécessitera une réflexion approfondie.

➤ **Budget prévisionnel :**

En fonction des projets qui sont présentés ci-dessus le Trésorier présente un budget prévisionnel pour l'année 2024.

Budget Prévisionnel exercice 2023/2024		Dépenses	Recettes
Exédent exercice précédent			675,28 €
Adhésions (cible 210 adhésions)			7.350,00 €
Prélevement Fédéral	- 6.780,00 €	Affiliation	60,00 €
		Cotisation Fédérale	6.720,00 €
		CDRP (dotation)	200,00 €
Subventions	1.250,00 €	Margon	550,00 €
		Nogent	500,00 €
Voyage annuel		Saumur	60,00 €
Festivités	- 1.810,00 €	AG Galette	360,00 €
		Barbecue	300,00 €
		Beaujolais (120 personnes)	100,00 €
		Pique nique repas offert	50,00 €
		Soirée annuelle	1.000,00 €
Rando Annuelle			1.000,00 €
Rando promotionnelle canal d'Arcisses			900,00 €
Formation		Lecture Carte,PSC1, baliseurs,CARP	650,00 €
Fournitures	- 1.018,00 €	Timbres	273,00 €
		Informatique (anti virus + nom site)	145,00 €
	tryptique+plaquette -->.	Communication	230,00 €
		Maj des troussees à pharmacie	180,00 €
		Papeterie et Cartouche encre	190,00 €
Publicité et relations publiques			100,00 €
Intérêts livret épargne			75,00 €
Prélèvement sur compte courant			847,72 €
		11.258,00 €	11.258,00 €

Ce budget prévisionnel intègre une augmentation du montant de la Licence et de l'adhésion aux Sentiers du Perche. Guy Bidault informe que la FFRP envisage une augmentation du

tarif de la Licence de 2,60€. La décision n'a pas encore été validée par les différentes fédérations qui composent la FFRP. Le bureau des Sentiers du Perche a débattu de cette question et a jugé prudent de prévoir cette augmentation. Compte-tenu de l'évolution du prix de l'adhésion à l'association (stables depuis quelques années) il est proposé de fixer le tarif de la Licence et de l'adhésion pour 2024-2025 à **35€**.

Il convient de rappeler comment se répartit cette somme :

	SAISON		augmentation		Répartition en % du tarif 2024/2025
	2023/2024	2024/2025			
Part FFRP	7,91€	8,82€	+ 0,91€	+11,50%	28,59%
Gestion FFRP	2€	2€	-	-	6,48%
Plan de solidarité de développement	0,80€	0,80€	-	-	2,59%
Part CRRP- Centre-Val de Loire	4,07€	4,54€	+ 0,47€	+11,55%	14,72%
Part CDRP Eure- et-Loir	10,62€	11,84€	+ 1,22€	+11,49%	38,38%
Assurance	2,85€	2,85€	-	-	9,24%
Sous-total	28,25€	30,85€	+ 2,60€	+ 9,20%	100%
Adhésion Sentiers du Perche	4,75€	4,15€	- 0,60€	-12,63%	11,86% /35€
TOTAL	33,00€	35,00€	+2€	+ 6,06%	

Le président ayant invité les présents à poser des questions sur ces projets et leurs conséquences financières, il est posé 2 questions :

1. Question : Pour le projet de promotion du canal d'Arcisses il est provisionné dans le budget prévisionnel une somme de 900 €. N'est-ce pas beaucoup ?

Réponse : C'est la somme qui avait déjà été provisionnée dans le budget prévisionnel 2023. Nous avons estimé « large » dans la mesure où nous n'avons aucune idée de l'ampleur que pourrait avoir cette manifestation et qu'il vaut mieux prévoir trop que pas assez.

2. Question : quel est l'objectif financier pour la bonne gestion d'une association comme la nôtre ?

Réponse : Compte-tenu des aléas de toutes sortes qui peuvent affecter les activités et les finances d'une association telle que les Sentiers du Perche, une réserve correspondant à un an d'exercice semble raisonnable.

Le Président, constatant qu'il n'y a plus de questions, propose à l'assemblée générale de se prononcer d'une part sur la proposition d'un tarif de 35€ pour la Licence et l'Adhésion 2024-2025 et, d'autre part, sur les projets d'activités et le budget prévisionnel s'y rapportant pour 2024. Les deux votes ont lieu successivement à main levée. Il n'y a ni abstention, ni opposition. **Le montant de la Licence et de l'adhésion aux Sentiers du Perche pour 2024-2025 est adopté à l'unanimité ainsi que les projets 2024 et le budget prévisionnel s'y rapportant sont approuvés à l'unanimité.**

➤ **La parole aux élus :**

1. **M. Courpotin, Maire de la commune d’Arcisses**, se dit impressionné par l’activité déployée par l’association et par le nombre de participants, tant dans les activités que lors de cette assemblée générale ce qui semble significatif de l’engagement des adhérents des Sentiers du Perche.
Il souligne par ailleurs que l’association contribue largement par ses randonnées à valoriser le patrimoine naturel et donc l’action de la commune d’Arcisses qui dépense quelques milliers d’Euro à la mise en valeur des chemins.
2. **M. Huwart, maire de Nogent-le-Rotrou**, constate, lui aussi, la vitalité et le dynamisme de l’association. Il salue particulièrement le rôle des Sentiers du Perche en faveur de la réhabilitation du Canal d’Arcisses qui a nécessité et nécessite encore des travaux importants. Il informe que toutes les difficultés ne sont pas encore solutionnées et que la viabilisation de cet itinéraire est encore à venir : la commune n’a pas encore la propriété de l’ensemble du Canal d’Arcisses, le bornage est compliqué à déterminer, le passage des animaux reste un problème et clôturer va coûter cher (environ 80 000€). Les discussions avec la mairie d’Arcisses et les propriétaires riverains sont en cours. M. Huwart annonce que la ville de Nogent-le-Rotrou a le projet de relier la promenade Camille Silvy à la Voie Verte en aménageant un parcours pédestre passant par l’île Grandin. Il faut construire des passerelles et procéder à quelques travaux. Il s’agit de « remettre la rivière au milieu de la ville ». Ce projet passe par un accord avec le propriétaire actuel de l’île Grandin qui reconnaît que son terrain a vocation à revenir dans le domaine public. M. Huwart est raisonnablement optimiste quant à l’accomplissement de cette promenade au long de l’Huisne et il ne doute pas du soutien des Sentiers du Perche.
Enfin il confirme que les festivités de l’anniversaire de la Libération sont fixées au 5 octobre sans qu’il n’y ait actuellement plus de précisions quant à leur déroulement. L’idée d’une « Randonnée des maquisards » lui semble séduisante.

➤ **Election du bureau :**

Guy Bidault, Président des Sentiers du Perche, explique comment va se dérouler le vote. Il s’agit d’un scrutin uninominal. Les adhérents-électeurs sont invités à choisir les candidats en utilisant le bulletin de vote pré-imprimé sur lequel il peuvent rayer des noms, en rajouter, ou même s’abstenir avec un bulletin blanc. Le scrutin commence par un émargement et la distribution des bulletins de vote. Le dépouillement se fera immédiatement après la fin du scrutin. La comptabilisation des votes se fait nom par nom. La proclamation des résultats se fera à l’issue du dépouillement.
Il lance un ultime appel à candidature.
Il déclare que le scrutin est ouvert à 18h10.

Compte-rendu du scrutin

Nombre d'inscrits : 207
Nombre de votants : 124 dont 8 procurations

candidats	Nombre de voix obtenues	
Costa Michèle	124	élue
Sauleau Catherine	123	élue
Surin Evelyne	123	élue
Bidault Guy	120	élu
Catois Daniel	124	élu
Chauvin Jean	124	élu
Dippe Xavier	124	élu
Febvay Claude	124	élu
Renard Jean-Marie	124	élu
Sauvage Christian	124	élu

Les élus sont invités à se réunir pour procéder en leur sein à la répartition des délégations de responsabilités.

L'ordre du jour étant épuisé l'Assemblée générale est levée à 18h40.

Le secrétaire de séance,
Jean Chauvin

Le Président,
Guy Bidault